



Enquête unifiée auprès des entreprises - annuelle

Enquête de 2004 sur les industries de services :  
comptabilité et tenue de livres

*If you prefer to receive  
this document in English,  
please call us toll-free  
at: 1 888 881-3666.*

## Guide de déclaration

Ce guide est conçu pour fournir des renseignements additionnels pour les différentes étapes de votre questionnaire. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec nous. Un employé de Statistique Canada se fera un plaisir de vous aider.

**Ligne d'aide : 1 888 881-3666**



## Table des matières

	Page
<b>La Loi sur la statistique .....</b>	<b>4</b>
<b>Nom et adresse .....</b>	<b>4</b>
<b>A - Renseignements généraux .....</b>	<b>4</b>
Objet de l'enquête .....	4
Avantages pour vous et votre industrie .....	4
Ententes de partage de données .....	4
Confidentialité .....	6
Directives générales .....	6
<b>B - Activité commerciale principale .....</b>	<b>6</b>
Description de la branche de la comptabilité et de tenue de livres basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) .....	6
<b>C - Renseignements sur la période de déclaration .....</b>	<b>7</b>
<b>D - Organisation de l'unité commerciale .....</b>	<b>7</b>
<b>E - Revenus .....</b>	<b>8</b>
<b>F - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients .....</b>	<b>10</b>
<b>G - Dépenses .....</b>	<b>10</b>
<b>H - Activités internationales .....</b>	<b>12</b>
<b>I - Caractéristiques de l'effectif .....</b>	<b>12</b>
<b>J - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients .....</b>	<b>13</b>
<b>K - Attestation .....</b>	<b>13</b>
<b>L - Commentaires .....</b>	<b>13</b>
<b>Visitez le site Web de Statistique Canada au <a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a> .....</b>	<b>14</b>

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations publiques et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Faits saillants de l'enquête de 2002

- Les revenus d'exploitation ont baissé de 3 % par rapport à 2001 pour se chiffrer à 7,92 milliards de dollars. Cette diminution est partiellement attribuable à la restructuration organisationnelle effectuée en 2002. Les firmes comptables publiques ont réparti leurs services de consultation et leurs services juridiques en entités distinctes afin d'éliminer les apparences de conflits d'intérêt.
- En ce qui a trait aux services offerts par le secteur, les activités de consultation se sont fortement repliées en 2002. Ces services ont accusé une baisse marquée, passant de 15 % des revenus d'exploitation totaux en 2001 à 7 % en 2002.
- Les services traditionnels de comptabilité et de vérification demeurent le fer de lance de la profession. Ces services ont progressé globalement de 4 points de pourcentage par rapport à 2001 et continuent de dominer les activités du secteur, étant à l'origine de 59 % des revenus d'exploitation totaux.
- Les firmes comptables de l'Ontario ont accaparé 47 % du marché, suivies des entreprises du Québec (18 %), de la Colombie-Britannique (16 %) et de l'Alberta (11 %). L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont enregistré une baisse des revenus, tandis que le Québec a affiché une croissance remarquable de 5 % au chapitre des revenus d'exploitation par rapport à 2001.
- Le secteur de la comptabilité dépend largement d'une forte concentration de capital humain. Ce secteur comptait quelque 61 000 employés rémunérés en 2002. Ces chiffres ne couvrent pas les associés et les propriétaires travaillant dans le secteur.
- Malgré la baisse des revenus, le secteur reste rentable. La marge bénéficiaire d'exploitation avant impôt du secteur s'est établie à 30,0 % en 2002, soit une légère hausse par rapport à la marge de 28,9 % observée en 2001.
- Les dépenses au chapitre des salaires et traitements se sont contractées de 6 % pour se fixer à 3,05 milliards de dollars. Les salaires demeurent le principal poste budgétaire, accaparant 55 % des dépenses d'exploitation totales du secteur.
- La part de marché des 20 firmes les plus importantes a représenté 48 % des revenus d'exploitation en 2002, soit à peu près le pourcentage relevé en 2001.

## La Loi sur la statistique

La *Loi sur la statistique* exige des entreprises et des particuliers qu'ils fournissent les renseignements nécessaires à la production de statistiques officielles. La réponse à cette enquête sur les entreprises est obligatoire parce que les résultats sont utilisés directement ou indirectement par des programmes ayant été mandatés légalement par le Parlement. Vous pouvez consulter une copie de la *Loi sur la statistique* dans le site Web de Statistique Canada (aller à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et suivre les liens sous « À propos de Statistique Canada », ensuite « Confidentialité et protection des renseignements personnels »).

### Nom et adresse

Veillez vous assurer que les renseignements préimprimés sur la première page du questionnaire sont exacts. Si nécessaire, veuillez corriger dans les cases correspondantes.

## A - Renseignements généraux

### Objet de l'enquête

Statistique Canada a besoin de renseignements sur cette branche d'activité afin d'évaluer ses tendances dans des secteurs comme l'emploi, les revenus, les dépenses ainsi que sa contribution à l'économie canadienne. En remplissant ce questionnaire, vous contribuez à mesurer la production économique au pays – le produit intérieur brut (PIB). Les entreprises et les administrations publiques s'appuient sur ces renseignements pour prendre des décisions économiques cruciales. À titre d'exemple, la Banque du Canada se fonde sur le PIB pour prendre des décisions qui influencent les taux d'intérêt et de change qui, à leur tour, influencent le cours des affaires.

Cette enquête fait partie du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) qui incorpore quelques enquêtes-entreprises en un cadre unique en utilisant des questionnaires ayant une présentation, une structure et un contenu qui sont cohérents. Par le biais de l'approche unifiée, les entreprises ayant des activités dans différentes branches fournissent des renseignements similaires pour chaque branche d'opération.

### Avantages pour vous et votre industrie

Les résultats de l'enquête permettent aux firmes de comptabilité et de tenue de livres :

- d'avoir des renseignements courants sur la taille et les caractéristiques de l'industrie;
- de se comparer à l'ensemble de l'industrie en se servant des renseignements de l'enquête comme outil de comparaison;
- d'effectuer une analyse du marché;

- de déterminer la répartition des coûts de l'industrie, des ratios d'exploitation, des dépenses, des revenus et des ventes;
- de mieux comprendre l'importance de l'industrie au sein de l'économie canadienne.

Les résultats de l'enquête broseront un tableau plus clair de la taille et de la structure de la branche. Par exemple : la part des revenus et des profits de la branche des petits cabinets comparativement aux grands cabinets, le revenu moyen par cabinet et par partenaire, le nombre moyen d'employés professionnels et non professionnels selon la taille du cabinet.

**Les cabinets qui offrent des services de comptabilité et de tenue de livres** pourront utiliser les données comme points de repère pour comparer leurs marges bénéficiaires et leurs dépenses avec celles des cabinets de taille semblable. Les données pourront servir à évaluer la base de clients et la part de marché.

Les **associations de comptables** pourront utiliser les données pour promouvoir l'industrie des services de la comptabilité et obtenir un tableau plus précis de sa croissance et de ses tendances.

Les **analystes commerciaux et les analystes du gouvernement** utiliseront ces données pour mieux comprendre l'industrie de la comptabilité et de la tenue de livres et son interdépendance avec les autres secteurs de l'économie.

Les **investisseurs** pourront consulter les principales données sur le rendement de la branche, ce qui pourrait entraîner un meilleur accès à des capitaux de placement, plus particulièrement pour les plus petits cabinets.

Le **gouvernement** a besoin de données exactes sur toutes les branches d'activité pour produire des statistiques sur la production nationale (PIB) par province-territoire et par branche. Ces statistiques servent à surveiller les cycles économiques et à promouvoir un climat économique concurrentiel et efficient. Les résultats de cette enquête généreront des données plus exactes sur le commerce entre les provinces et les territoires, ce qui améliorera la qualité des statistiques économiques provinciales-territoriales. Ces statistiques économiques sont utilisées pour calculer la juste part des provinces-territoires des paiements de transfert fédéral-provincial pour les programmes de santé, d'éducation et les programmes sociaux.

### Ententes de partage de données

Dans le but d'éviter le dédoublement des enquêtes et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec bon nombre de ministères et d'organismes

gouvernementaux qui ont également besoin de vos renseignements. Le but consiste à partager avec ceux-ci les données de quelques enquêtes pour les établissements commerciaux qui ont des activités dans leurs secteurs de compétences respectifs.

**Ces ententes prévoient que les données partagées seront utilisées à des fins statistiques et demeureront confidentielles.** Si une entente de partage des données s'applique à une enquête particulière, les répondants en sont informés au moment de la collecte de données.

Il existe deux catégories d'ententes de partage de données selon la *Loi sur la statistique* :

**Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11** de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de *Terre-Neuve-et-Labrador*, de la *Nouvelle-Écosse*, du *Nouveau-Brunswick*, du *Québec*, de l'*Ontario*, du *Manitoba*, de la *Saskatchewan*, de l'*Alberta* et de la *Colombie-Britannique*. Ces organismes statistiques ont été créés en vertu de lois provinciales qui les autorisent à recueillir eux-mêmes ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Ces lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

**Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12** de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de l'*Île-du-Prince-Édouard*, du *Yukon*, des *Territoires du Nord-Ouest* et du *Nunavut*. Toutes ces ententes conclues en vertu de l'article 12 prévoient que les données demeureront strictement confidentielles.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef du Canada et en l'envoyant avec votre questionnaire dûment rempli. Veuillez indiquer les organismes auxquels vous ne voulez pas que les données soient transmises.

**Nota — Ententes conclues en vertu de l'article 12 :**

Pour les unités commerciales des industries manufacturières et de la foresterie, des ententes ont également été conclues en vertu de l'article 12 dans le but de partager des données avec les ministères et organismes suivants :

*Ressources naturelles Canada*, pour toutes les unités commerciales des industries manufacturières.

*Le ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles du Québec, le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario, le ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique*, pour toutes les unités commerciales dont l'activité gravite autour des métaux non ferreux (sauf l'aluminium), la fonte et l'affinage, la fabrication de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires, la fabrication de ciment et la fabrication de chaux. En plus de permettre l'utilisation des données à des fins statistiques, les ententes conclues avec ces organismes leur permettent d'utiliser l'information conformément aux dispositions des lois de leur province.

*Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario*, pour toutes les unités commerciales d'exploitation forestière, les scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente), les usines de placages et de contreplaqués de feuillus, les usines de placages et de contreplaqués de résineux, les établissements de préservation du bois, les usines de panneaux de particules et de fibres, les usines de panneaux de copeaux, les usines de pâte mécanique, les usines de pâte chimique, les usines de papier (sauf le papier journal), les usines de papier journal et les usines de carton.

Dans les cas où les renseignements sont déclarés de façon regroupée et qu'ils se rapportent à des activités ayant lieu dans plus d'une province ou d'un territoire, Statistique Canada peut attribuer une partie des renseignements déclarés à ces autres activités. Les renseignements attribués seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

Dans les cas où il y a un siège social distinct, Statistique Canada peut rajuster les recettes déclarées de ce siège social de sorte qu'elles reflètent plus fidèlement la valeur des services offerts par le siège social. Dans de tels cas, il y aura un rajustement correspondant aux dépenses déclarées des unités desservies. Les renseignements rajustés seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

**Veuillez noter que Statistique Canada ne transmet aucune réponse d'enquête individuelle à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ententes de partage des données, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro suivant : **1 888 881-3666**.

## Confidentialité

**Vos réponses sont confidentielles.** La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de toute autre loi.

Statistique Canada publie seulement des données sous forme de résumés, de tableaux et de graphiques statistiques de façon à ce qu'aucun renseignement ne puisse identifier une entreprise individuelle.

## Directives générales

**Nota :** Veuillez fournir des renseignements **seulement** pour l'(les) unité(s)<sup>1</sup> commerciale(s) indiquée(s) sur la première page du questionnaire. Quelques entreprises peuvent avoir des divisions ou des unités qui ont des activités dans des branches non considérées par l'enquête (p. ex. construction, vente au détail, industries manufacturières). Si vous ne pouvez pas fournir des renseignements distincts pour l'(les) unité(s) commerciale(s) spécifiée(s), veuillez donner des précisions dans la section **Commentaires** à la fin du questionnaire.

Une « unité commerciale » est définie comme le niveau de l'entreprise pour lequel il y a des activités communes et pour lequel on tient des livres distincts pour des données telles que les revenus, les dépenses et l'emploi.

## B - Activité commerciale principale

Pour vérifier que vous avez bien reçu le questionnaire approprié, nous vous demandons de décrire brièvement la nature de votre activité commerciale pour la période de déclaration que vous allez indiquer sous la rubrique

### Renseignements sur la période de déclaration.

La description devrait énoncer brièvement les principales activités de votre unité commerciale.

Veuillez sélectionner l'activité commerciale qui est la principale source de vos revenus d'exploitation.

### Description de la branche de la comptabilité et de tenue de livres basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

1. Une unité commerciale est parfois désignée sous le nom d'établissement.

Les catégories à être sélectionnées du questionnaire proviennent d'un système de codage connu sous le nom de **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**.

Ce système a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis ayant comme toile de fond l'Accord de libre-échange nord-américain. Le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui facilitera l'analyse des trois économies.

Afin de vous aider à sélectionner la catégorie décrivant le mieux l'activité de votre entreprise, voici une courte description de chacune :

Sous le SCIAN, l'industrie de la comptabilité et de la tenue de livres compte trois principaux types de services commerciaux. Ces services sont définis ci-après :

### Cabinets de comptables

Cette classe canadienne comprend les unités commerciales dont l'activité principale consiste à fournir une gamme de services comptables tels que la préparation d'états financiers, la préparation de rapports de comptabilité de gestion, l'examen et la vérification de documents comptables, l'établissement de budgets, la conception de systèmes comptables et la prestation de conseils sur des questions liées à la comptabilité. Elles peuvent aussi assurer des services connexes tels que des services de tenue de livres, des services de préparation de déclarations de revenus, des services de paye, des services consultatifs en matière de gestion et des services aux entreprises insolubles.

### Inclusions :

- comptables professionnels;
- services de comptabilité professionnelle;
- bureaux de vérification comptable;
- cabinets de comptables agréés;
- cabinets de comptables professionnels;
- cabinets d'experts-comptables.

### Exclusions :

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à :

- fournir des services de préparation des déclarations de revenus, sans fournir en outre des services de comptabilité ou de vérification (classés sous services de préparation des déclarations de revenus).
- fournir des services de tenue de livres, de facturation et de traitement de paye, sans fournir en outre des services de comptabilité ou de vérification (classés sous services de tenue de livres et de paye et services connexes).

### **Services de préparation des déclarations de revenus**

Cette classe canadienne comprend les unités commerciales dont l'activité principale consiste à fournir seulement des services de préparation des déclarations de revenus. Elles ne peuvent pas assurer des services de comptabilité, de tenue de livres, de facturation ou de traitement de paye.

#### **Inclusions :**

- services de préparation des déclarations de revenus (sans services de comptabilité, de vérification ou de tenue de livres);
- préparation de déclarations d'impôt (sans services de comptabilité, de vérification ou de tenue de livres).

#### **Exclusions :**

Unités commerciales engagées surtout dans une gamme de services comptables (classés sous cabinets de comptables).

### **Services de tenue de livres, de paye et services connexes**

Cette classe canadienne comprend les unités commerciales dont l'activité principale consiste à fournir des services de tenue de livres, de facturation ou de traitement de paye. Elles n'offrent pas des services comptables tels que la préparation d'états financiers, la préparation de rapports de comptabilité de gestion et l'examen et la vérification de documents comptables.

#### **Inclusions :**

- services de facturation et de tenue de livres;
- services de traitement de la paye.

#### **Exclusions :**

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à :

- fournir une gamme de services comptables (classés sous cabinets de comptables);
- fournir des services de préparation des déclarations de revenus, sans fournir aussi des services de comptabilité ou de vérification (classés sous services de préparation des déclarations de revenus).

### **C - Renseignements sur la période de déclaration**

La période de déclaration pour cette enquête correspond à l'**exercice financier** de l'unité commerciale se terminant entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 31 mars 2005.

Si cette entreprise n'a pas été exploitée pendant la totalité de la période de déclaration mentionnée à la question 1, indiquez-en la raison en cochant la case appropriée à la question 2.

Si l'organisation de cette entreprise a changé au cours de la période de déclaration, cochez la case appropriée à la question 3.

### **D - Organisation de l'unité commerciale**

Veillez indiquer le genre d'unité commerciale en cochant la case appropriée. Ne cochez qu'une seule case. Les définitions de ces unités commerciales figurent ci-après :

**Entreprise à propriétaire unique non constituée en société :** Un particulier est propriétaire d'une entreprise non constituée en société.

**Partenariat non constitué en société :** Un partenariat non constitué en société est composé de deux particuliers ou plus qui combinent les ressources et les activités dans une entreprise commune.

**Compagnie constituée en personne morale :** Une entité juridique (personne morale) exploitée en vertu de pouvoirs accordés par le gouvernement provincial, territorial ou fédéral. Ses attributs de base sont :

- un nom exclusif sous lequel elle peut posséder des biens, passer des marchés, tenter des poursuites et faire l'objet de poursuites;
- une responsabilité limitée qui fait en sorte qu'elle n'est pas responsable de ses dettes et obligations au-delà du montant de ses actifs financiers.

**Coopérative :** Une personne morale constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale prévoyant l'établissement d'une telle société. Le but principal d'une société coopérative doit être :

- la commercialisation (y compris la transformation) de produits naturels appartenant à ses membres ou à ses clients ou acquis de ces derniers;
- l'achat, pour ses membres ou ses clients, de fournitures, de matériel ou de biens nécessaires au ménage;
- la prestation de services à ses membres ou à ses clients.

**Coentreprise :** Une coentreprise est une entreprise commerciale à laquelle participent deux parties ou plus et qui se termine au moment de l'achèvement du projet.

**Entreprise publique :** Entité réglementée par les ministères du gouvernement.

**Administration publique** : Division du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province, d'un territoire ou d'une municipalité.

**Organisme sans but lucratif** : Organisme habituellement constitué pour des fins sociales, philanthropiques ou autres fins semblables dont les droits de propriété ne sont pas normalement transférables et qui n'exploite pas un commerce dans un but de distribution ou d'utilisation des profits ou des gains financiers de ses membres.

## E - Revenus

Les données sur les revenus servent à calculer des statistiques économiques qui donnent une indication de la contribution de la branche à l'ensemble de l'économie canadienne.

Veillez remplir cette section pour chaque province et territoire dans laquelle cette unité commerciale est exploitée.

Pour les questions 1 à 17, veuillez déclarer ou estimer les revenus pour chacun de ces services. Vous devez **exclure** la taxe de vente fédérale ou provinciale perçue en vue d'être remise à un organisme gouvernemental. Les données de cette section servent à déterminer l'étendue des revenus générés par des services souvent offerts par des entreprises de la branche de la comptabilité et de la tenue de livres. La description de ces services figure ci-après.

### 1. Missions de vérification

Une mission de vérification d'états financiers est exécutée dans le but d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers présentent bien, sur tous les aspects importants, la situation financière d'une entité, les résultats de ses activités et des changements apportés à sa situation financière selon les principes comptables généralement reconnus. Dans certains cas, une mission de vérification peut inclure la préparation de déclarations d'impôt.

### 2. Missions d'examen

Une mission d'examen est principalement constituée d'une enquête, de procédures analytiques et de discussions liées à l'information financière fournie par le client. Son objectif limité consiste à évaluer si l'information déclarée est plausible dans le contexte du critère approprié. Le comptable peut compiler les états financiers et préparer des déclarations d'impôt.

### 3. Missions de compilation

Une mission de compilation suppose la préparation d'états financiers à partir d'information fournie par le client. Aucune opinion n'est exprimée quant à la fiabilité des états financiers du client.

### 4. Autres services de certification

Il s'agit de missions dont l'objectif consiste à délivrer un rapport exprimant une conclusion quant à la fiabilité de l'information qui relève de la responsabilité d'une autre partie. Dans une mission de certification, le professionnel de la comptabilité énonce explicitement le niveau de certitude qu'il a à l'égard de son travail. Ces missions comprennent les missions d'attestation et d'appréciation directe. D'autres services de certification offrent un niveau de certification élevé ou modéré. Les autres services de certification et les services connexes concernent les sujets autres que les états financiers ou l'information financière.

### 5. Services de tenue de livres et de la paye

Les services de tenue de livres **comprennent** la classification et l'inscription des transactions commerciales dans les registres financiers (en format papier ou électronique). Services de traitement de la paye.

### 6. Planification fiscale des sociétés

Planification fiscale pour les sociétés clientes.

### 7. Préparation des déclarations fiscales des sociétés

Cette catégorie de services comprend un ou plusieurs des services suivants :

- préparation des déclarations de revenus et autres déclarations fiscales pour les sociétés clientes;
- examen des déclarations préparées par les sociétés clientes;
- production des déclarations fiscales;
- préparation des documents supplémentaires associés aux déclarations fiscales;
- compilation des états financiers lorsqu'ils sont inclus dans la préparation des déclarations fiscales.

### 8. Services fiscaux pour les particuliers et les entreprises non constituées en personne morale

Les services de préparation des déclarations fiscales pour les particuliers et les entreprises non constituées en personne morale sont les mêmes que ceux qui sont mentionnés ci-dessus pour les sociétés clientes.

### 9. Taxe à la consommation et autres services fiscaux

Cette catégorie de services comprend un ou plusieurs des services suivants :

- regroupement des rapports financiers intermédiaires;

- préparation des formulaires de taxes à la consommation;
- examen des déclarations préparées par d'autres;
- production de déclarations fiscales;
- examen des stratégies relatives à la taxe à la consommation.

**10. Services relatifs à l'insolvabilité et à la mise sous séquestre**

Dans le rôle de syndic de faillite :

- protection des actifs d'une entreprise;
- réorganisation des finances de l'entreprise;
- liquidation des stocks;
- gestion des opérations quotidiennes de l'entreprise;
- liquidation des autres actifs;
- distribution des produits de la dissolution aux créanciers;
- production de la documentation requise.

**11. Services de conseils en gestion stratégique**

Gestion et planification stratégiques, structure organisationnelle et examen – **Comprend** la prestation de conseils et de services d'assistance opérationnelle concernant l'orientation et la stratégie de l'entreprise ainsi que la planification, la structuration et le contrôle d'une entreprise dans son ensemble.

**12. Consultation en gestion financière**

Services de consultation en gestion financière – **Comprend** la prestation de conseils et de services d'assistance opérationnelle concernant des questions associées à la planification et au contrôle financiers.

**13. Services des ressources humaines et de recrutement de cadres**

Services de consultation en matière de gestion des ressources humaines – **Comprend** des consultants en ressources humaines qui offrent des services de consultation sur les questions actuarielles, d'avantages sociaux et de rémunération, des services de consultation sur l'évaluation des employés, des services de consultation en matière de développement organisationnel et des services de consultation en matière de gestion du personnel.

**14. Services de marketing**

Services de consultation en matière de gestion du marketing – **Comprend** l'analyse et la formulation de stratégies de marketing, la formulation de politiques relatives au service à la clientèle et à l'établissement des prix, l'organisation du processus de distribution.

**15. Services de consultation en gestion de la production**

Services de consultation en gestion de la production – **Comprend** la prestation de conseils sur l'utilisation efficace des matériaux dans le processus de production, la gestion et le contrôle des stocks, les normes de contrôle de la qualité.

**16. Autres services de consultation en gestion**

Autres services consultatifs comme les services de systèmes comptables informatisés.

**17. Autres ventes et services produits**

Cette catégorie de services comprend tous les autres services non spécifiés ailleurs et peut inclure :

- services de constitution en société;
- services de planification financière personnelle;
- services juridiques;
- services d'enseignement et de formation;
- gérance du processus opérationnel.

Veillez indiquer sur la ligne appropriée les principaux éléments associés aux revenus déclarés pour cette catégorie. Même si les ventes provenant de ces produits et services ne font généralement pas partie de votre source de revenu principale, elles complètent le tableau financier des activités de votre unité commerciale.

**18. Total des revenus d'exploitation**

Somme des montants déclarés aux questions 1 à 17.

**19. Pour Investissement et autres revenus,**

veuillez déclarer les revenus qui ne sont pas directement reliés à l'exploitation de cette unité commerciale. Comprend l'intérêt, le revenu de dividendes et les gains en capital sur les ventes d'actifs.

**20. Total des revenus**

Somme des montants déclarés aux questions 18 et 19.

## F - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients

Cette section vise à mesurer la valeur des services vendus aux clients situés à l'intérieur et à l'extérieur de la province ou du territoire dans laquelle se trouve votre entreprise. Veuillez fournir une estimation du pourcentage de votre revenu d'exploitation total (**section E**, question 18) selon l'emplacement du client qui a bénéficié de vos services. Veuillez vous assurer que les pourcentages déclarés aux questions 21 à 43 totalisent 100 %.

**Exemple :** Si votre bureau d'Alberta a fourni à des clients demeurant en Saskatchewan des services qui ont généré des honoraires représentant 2 % du total des revenus gagnés par le bureau d'Alberta, veuillez déclarer 2 % à la question 28 (Saskatchewan).

Les données sur la répartition des revenus selon l'emplacement des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre les provinces-territoires et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la section **Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

## G - Dépenses

Veuillez indiquer vos dépenses **en excluant** la partie des taxes de vente fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement. Si votre système de comptabilité ne le permet pas, veuillez indiquer les remboursements qui sont inclus.

- 1. Total des salaires et des traitements**  
Veuillez déclarer les salaires et traitements de vos employés aux lignes appropriées.  
**Inclure** les montants déposés dans des comptes étrangers, les congés annuels payés, les allocations de présence, les primes (y compris la participation aux bénéfices), les commissions, les allocations imposables et les versements de salaires rétroactifs.  
**Exclure** tous les paiements et toutes les dépenses liés à des contrats de l'extérieur et les paiements à des travailleurs occasionnels pour lesquels un *T4 – État de la rémunération payée* n'a pas été préparé.
- 2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur**  
Veuillez déclarer la part des avantages sociaux versée par l'employeur.  
**Inclure** les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, de pensions et d'indemnisation pour accidents du travail, les allocations de retraite ou les paiements forfaitaires versés aux employés au moment de

leur cessation d'emploi ou de leur retraite ainsi que les contributions à tous les autres avantages sociaux tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

**Exclure** les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation. Veuillez déclarer ces paiements à la question 22 de la **section F**.

- 3. Total de la rémunération du travail**  
Somme des montants déclarés aux questions 1 et 2.
- 4. Agences de placement et services de travail temporaire**
- 5. Frais de téléphone et autres services de télécommunications**  
**Inclure** les frais des services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images, les frais d'accès à Internet et les dépenses liées à la transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux.
- 6a. Location et location à bail d'espaces à bureaux et d'entrepôts**  
**Inclure** les dépenses liées à l'énergie comprises dans vos dépenses de location et de location à bail.
- b. Location et location à bail d'équipement et de véhicules**  
**Inclure** les frais de location et de location à bail de véhicules (sans chauffeur), d'ordinateurs et de périphériques et d'autres machines et matériel (sans opérateur) ainsi que les frais de mazout et les autres dépenses liées à l'énergie compris dans vos dépenses de location et de location à bail (le cas échéant).
- 7. Achats de services de réparation et d'entretien**  
**Inclure** les dépenses de réparation et d'entretien des édifices et des structures (y compris les services de conciergerie et d'entretien), la machinerie et le matériel ainsi que les autres biens. Inclure les dépenses liées aux matériaux, aux pièces et à la main-d'œuvre.
- 8. Travail de comptabilité confié en sous-traitance**  
**Inclure** les paiements versés à d'autres cabinets.
- 9. Honoraires de services juridiques, de vérification et autres services professionnels**  
**Inclure** les honoraires de services juridiques, les frais de comptabilité et de vérification, de consultants, les frais d'enseignement et de formation, les frais de traitement des données,

de préparation de la paie, de recherche et de développement et tous les autres honoraires de services professionnels et commerciaux.

**10. Frais d'intérêts**

**Inclure** l'intérêt sur le passif à court terme et à long terme, les intérêts payés relativement à contrat de location-acquisition, les intérêts payés sur les obligations (garanties ou non) et les intérêts sur hypothèques.

**11. Frais pour services financiers et autres frais bancaires**

**Inclure** les frais de services explicites pour services financiers, les commissions et les frais liés à l'utilisation de cartes de crédit et de débit et les autres frais pour services financiers.  
**Exclure** les frais d'intérêts.

**12. Primes d'assurance**

**Inclure** les dépenses d'assurance comme l'assurance-responsabilité, le versement de cautions, l'assurance contre les pertes d'exploitation, l'assurance-incendie, l'assurance-automobile, l'assurance des biens, etc.  
**Exclure** les primes versées directement à votre siège social (le cas échéant).

**13. Publicité**

**Inclure** les dépenses de publicité et de promotion comme la publicité dans les journaux, les dépenses liées aux médias, les catalogues, la promotion de l'entreprise, les présentations, les présentoirs, etc.

**14. Frais de voyage, de conférences, de repas et de représentation**

**Inclure** le transport de passagers, le logement, les repas pendant les voyages, les autres indemnités de voyages ainsi que les repas, les achats effectués pour le divertissement et l'accueil des clients.

**15. Fournitures de bureau**

**Inclure** le papier, les fournitures de photocopieur, d'imprimante et de télécopieur, les disquettes, le matériel pour écrire et les autres fournitures de bureau.  
**Exclure** les dépenses d'affranchissement et de courrier ainsi que les dépenses de téléphone et des autres télécommunications.

**16. Coûts de l'énergie**

**Exclure** les dépenses d'énergie comprises dans vos dépenses de location et de location à bail. Vous devez déclarer ces montants dans les dépenses de location et de location à bail (**section F**, questions 6a et 6b).

**17. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis**

**Inclure** les impôts fonciers sauf lorsque ceux-ci sont compris dans vos dépenses de location et de location à bail, les taxes de transfert de

propriétés et les droits d'immatriculation de véhicules.

**18. Frais de livraison, de courrier et de frais postaux**

**19. Amortissement et dépréciation**

La **dépréciation** est un processus comptable par lequel le coût des immobilisations est systématiquement imputé aux opérations courantes pendant la durée de vie utile du bien. Ce processus reconnaît l'épuisement graduel de la capacité de service des immobilisations.

L'**amortissement** est la radiation graduelle des coûts capitalisés.

**Inclure** les dépenses de dépréciation et d'amortissement à l'égard des actifs de cette unité commerciale, y compris les obligations découlant des contrats de location-acquisition.

**20. Enseignement, formation et documents de référence**

**21. Valeurs non encaissables, réévaluations et pertes en capital**

Les pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations et de placements, les dévaluations de l'actif à la valeur de réalisation nette à cause de la diminution permanente des valeurs, les pertes résultant des changements de taux de change et toute autre perte extraordinaire résultant de transactions ou d'événements qui possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elles ne devraient pas se produire fréquemment au cours d'une période de plusieurs années;
- b) elles ne sont pas typiques des activités commerciales normales de l'entité;
- c) elles ne dépendent pas principalement de décisions ou de déterminations effectuées par la direction ou les propriétaires.

**22. Toutes les autres dépenses**

Veillez préciser les principaux éléments associés aux dépenses déclarées pour cette question.

**Inclure** les redevances et les droits de franchisage, les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, les provisions pour créances irrécouvrables et les dons.

**23. Total des dépenses**

Somme des montants déclarés aux questions 3 à 22.

## H - Activités internationales

Les services commerciaux couvrent une variété de services industriels, professionnels, commerciaux et de services aux entreprises, de même que les opérations de redevances et de licences, mais **excluent les importations et exportations de biens**, les opérations de fret, les déplacements, les intérêts ou les profits et les pertes.

## I - Caractéristiques de l'effectif

Pour bien mesurer la contribution intellectuelle de l'ensemble du capital humain de cette branche, nous demandons des statistiques sur le nombre de propriétaires et de partenaires ainsi que sur le nombre d'employés et leur classification.

### 1. Nombre de partenaires et propriétaires actifs (non rémunérés)

Pour les entreprises non constituées en personne morale, veuillez déclarer à la question 1 le nombre de partenaires et de propriétaires dont les gains constitueront le revenu net de la société de personnes ou de l'entreprise individuelle.

### 2. Employés rémunérés

#### a) Professionnels

Employés dont les fonctions exigeraient normalement au minimum un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Les professionnels devraient inclure les étudiants en comptabilité en stage au sein de l'organisme. **Inclure** les professionnels du marketing et de la recherche en marketing ainsi que les professionnels de l'informatique dont les fonctions devraient normalement exiger au moins un diplôme universitaire de premier cycle en science informatique. **Exclure** les partenaires et les propriétaires non salariés déclarés ci-dessus.

#### b) Personnel technique et de métiers

Techniques : Employés dont les fonctions exigeraient normalement un diplôme ou un certificat de collège communautaire ou l'équivalent et dont le travail ne porte pas principalement sur le marketing ou la vente d'un produit ou d'un service.

**Exemples** : formateurs en technologie et programmeurs et opérateurs d'ordinateur dont les fonctions exigeraient normalement un certificat ou un diplôme de collège communautaire.

Métiers : Employés occupant des postes qui nécessitent une accréditation professionnelle ou l'équivalent mais qui ne requièrent pas normalement un certificat ou un diplôme d'enseignement postsecondaire.

### c) Personnel administratif, de soutien et autres employés

Personnel chargé de fournir les services de bureau ou services administratifs et personnel occupant des postes dans les secteurs de la production et de l'entretien. La formation pour ces postes s'obtient généralement en cours d'emploi ou nécessite une formation professionnelle de moins d'un mois.

**Exemples** : commis à la comptabilité, réceptionnistes, commis de service, commis au courrier et à la distribution, commis au classement, préposés à l'entreposage et personnel de nettoyage.

### Nombre total d'employés rémunérés

Ce total correspond à la somme des employés rémunérés déclarés pour les professionnels, le personnel technique et de métier ainsi que le personnel administratif et de soutien et les autres.

Somme des montants déclarés aux questions 2 a, b et c.

### 3. Pourcentage des employés rémunérés qui ont travaillé à temps plein

Veuillez préciser le pourcentage des employés rémunérés qui ont travaillé à temps plein. Arrondissez le pourcentage au nombre entier le plus près. Un employé à temps plein rémunéré est défini comme un employé rémunéré qui a travaillé régulièrement le nombre d'heures de la semaine normale de travail de l'entreprise.

### 4. Roulement du personnel

a) Nombre d'employés embauchés au cours de la période de déclaration

b) Nombre d'employés qui ont démissionné ou qui ont été remerciés au cours de la période de déclaration

### 5. Nombre d'employés contractuels embauchés au cours de l'année

Les employés contractuels ne sont pas des employés, mais des travailleurs embauchés à contrat pour exécuter une tâche ou un projet particulier dans votre entreprise pendant une durée déterminée. Veuillez déclarer le nombre d'employés contractuels embauchés par votre entreprise au cours de l'exercice.

## J - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients

Cette section vise à déterminer quels secteurs de l'économie canadienne achètent vos services.

### 1. Clients au Canada

#### a) Particuliers et ménages

Les particuliers et les ménages sont des personnes qui achètent vos services mais qui n'appartiennent pas aux secteurs commercial ou gouvernemental.

#### b) Entreprises

Pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes au secteur commercial. Les ventes au gouvernement et aux clients institutionnels doivent être indiquées ci-après.

#### c) Établissements publics

Veillez déclarer le pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes à des clients classés comme universités et aux services publics.

#### d) Administrations publiques

Vous devez déclarer ici le pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes à des clients classés comme organismes d'administration fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.

### 2. Clients à l'extérieur du Canada (exportations)

Veillez déclarer le pourcentage du total des revenus d'exploitation que représentent les ventes à des clients situés à l'extérieur du Canada. Ces clients peuvent comprendre des entreprises étrangères, des particuliers étrangers, des établissements ou des gouvernements étrangers. Veillez vous assurer que le pourcentage déclaré pour les clients à l'extérieur du Canada correspond à la somme des pourcentages déclarés aux questions 14 à 23 de la **section J**.

Veillez à ce que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

## K - Attestation

Si la personne qui a rempli ce questionnaire n'est pas la même qui est inscrite sur les renseignements préimprimés de la première page du questionnaire, veuillez fournir les renseignements requis sur cette page. Cela permettra à Statistique Canada de communiquer avec cette personne-ressource s'il y avait des questions concernant les renseignements fournis par cette entreprise.

Veillez indiquer le temps (en heures et minutes) requis pour rassembler l'information et remplir ce questionnaire. Si cette question a présenté pour vous des difficultés importantes, veuillez décrire la nature de ces difficultés dans la section

**Commentaires**. Cette information sera très utile pour évaluer le fardeau de réponse et améliorer le questionnaire.

## L - Commentaires

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet de notre programme d'enquête auprès des entreprises. Si nécessaire, veuillez joindre une page distincte. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête. Voici quelques sujets susceptibles de faire l'objet de commentaires :

- faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées par rapport à l'année dernière
- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche
- libellé du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires
- clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusions et d'exclusions, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponses)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

S'il y avait des questions concernant les renseignements fournis, un représentant de Statistique Canada pourrait vous téléphoner. Le fait de conserver une copie de votre questionnaire rempli pour vos dossiers vous permettra de passer moins de temps au téléphone.

**Merci d'avoir rempli le questionnaire. Veuillez faire une copie pour vos dossiers.**

Nous espérons que ce guide vous a aidé à compléter cette enquête et qu'elle vous a aussi fourni certains renseignements sur Statistique Canada. Si vous avez des suggestions visant à améliorer ce guide, veuillez les écrire à la section **Commentaires** du questionnaire.

**Visitez le site Web de Statistique Canada au [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**

Consultez quelques pages parmi les plus informatives :

- **Le Quotidien** (cette publication officielle diffuse chaque jour les plus récentes données de Statistique Canada)

- **Le Canada en statistiques** (plus de 350 tableaux statistiques touchant une large gamme de sujets relatifs à l'économie et à la société)
- **Renseignements pour les participants à une enquête** (renseignements sur des enquêtes auprès des ménages et auprès des entreprises menées par Statistique Canada)
- **Profils des communautés** (Accédez aux données les plus récentes du Recensement de 2001 grâce aux **Profils des communautés** de 2001 pour les villes, villages, réserves indiennes, comtés et régions métropolitaines du Canada)
- **Recensement** (résultats du Recensement de 2001)
- **Ressources éducatives** (programmes et produits pour les élèves et les enseignants)

**Visitez votre bibliothèque publique**

Plus de 700 bibliothèques publiques dans l'ensemble du Canada disposent des publications de Statistique Canada.